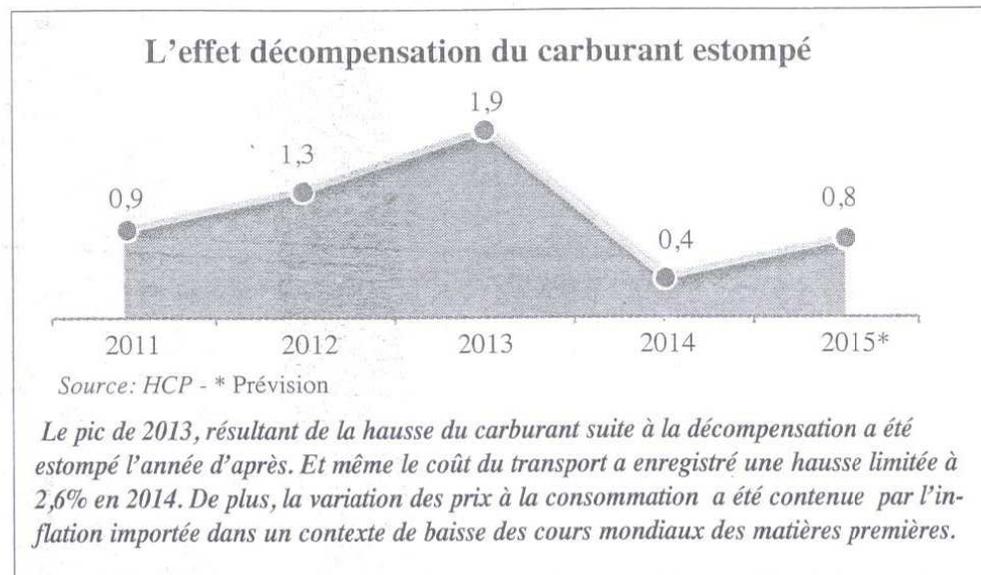


Inflation: L'alimentaire tire les prix vers le bas

- Seul l'indice des autres produits augmente de 1,6%
- L'enseignement affiche la plus forte hausse
- Fès et Marrakech, les villes les plus chères

L'EFFET de la décompensation du carburant s'est estompé. Le taux d'inflation est au bas niveau en 2014 : 0,4% contre 1,9% l'année d'avant. Pourtant, les crédits à la consommation ont marqué une hausse de 9,2% sur la même période. Sans oublier également la hausse de 2,2% des transferts des MRE, à 59,1 milliards de DH. Une partie non négligeable des ces transferts est en effet, orientée vers la consommation. Mais visiblement, les dépenses des ménages ont été portées beaucoup plus sur les biens de consommation



durable et les services. D'ailleurs, c'est l'indice de consommation des produits non alimentaires qui a augmenté de 1,6% alors que celui de l'alimentaire s'est contracté de 1,1%.

Pour le premier groupe, les variations enregistrées vont d'une baisse de 4,6% pour les communications à une hausse de 3,4% pour l'enseignement. Entre ces pics, le transport affiche une hausse de 2,6%,

le logement, l'eau et l'électricité ont augmenté de 2,5%. Il en est de même pour ce qui est de la restauration et de l'hôtellerie dont l'indice s'est apprécié de 2,5%. En revanche, l'indicateur de la santé a fléchi de 0,2% sous l'effet de la baisse des prix des médicaments.

Au chapitre des produits alimentaires, la hausse 1,7% a surtout touché les boissons alcoolisées et le tabac. Elle résulte de

l'augmentation des prix de certaines cigarettes appliquée l'année dernière. Pour 2015, l'indice de cette rubrique devrait se stabiliser. Car, la nouvelle hausse des prix des cigarettes appliquée à partir de ce mois de janvier sera atténuée par la baisse des tarifs du marquage fiscal.

Par villes, les hausses les plus importantes ont été enregistrées à Fès, à Rabat et à Marrakech. Mais excepté la ville de Fès dont l'indice s'est établi à 1,1%, toutes les autres cités affichent des variations en dessous de 1%, voire négatives.

A noter que l'indice des prix à la consommation inter-mensuel avait connu des fluctuations prononcées par rapport à la moyenne annuelle. Ceci, a touché particulièrement les produits alimentaires lors du mois de novembre 2014. A titre d'exemple, les produits à base des céréales avaient augmenté de 5,2% alors que les prix des poissons ont reculé de 3,7%. □

A.G